

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2020

- EAST BROUGHTON -

du 29 juin au 14 août



CAHIER D'INFORMATION POUR LES PARENTS

1. Les allergies

Veillez prendre note que certains enfants fréquentant le terrain de jeux sont sévèrement allergiques aux noix et aux arachides. Il est donc très important de n'apporter **aucune collation** en contenant lors du camp de jour. Malheureusement, nous devons jeter la collation si les enfants en apportent. De plus, le partage des collations est interdit pour des questions de sécurité alimentaire.

2. Le chandail officiel du terrain de jeux

Chaque enfant recevra un chandail aux couleurs du terrain de jeux. Le port du chandail est **obligatoire pour toutes les sorties (si sortie il y a)**. Cela nous permet de repérer plus facilement tous les enfants. De plus, nous invitons les enfants à porter le chandail tous les mardis.

3. La politique d'absence

Les présences seront prises le matin, le midi et le soir. Si votre enfant quitte le terrain de jeux au cours de la journée, il sera très important d'**avertir** le ou les **animateurs** concernés.

4. La politique d'avertissements et d'expulsion

Selon le programme RESPECT, présenté ci-dessous, l'enfant sera expulsé définitivement du camp de jour après trois avertissements.

5. Le programme RESPECT

Pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants au terrain de jeux, des règles ont été établies. Ainsi, les comportements suivants sont strictement interdits :

1. Frapper ou lancer un objet volontairement sur un ami (violence physique) ;
2. Avoir un langage vulgaire ou blessant envers un ami (violence verbale) ;
3. Faire de l'intimidation auprès des autres (violence psychologique) ;
4. Voler du matériel, un lunch ou autre ;
5. Manquer de respect envers le personnel, les amis ou toutes autres personnes.

Si l'une des règles mentionnées précédemment est non respectée, voici les conséquences :

- 1^{er} avertissement : avertissement verbal de l'animateur et **rencontre avec le coordonnateur (avertissement écrit)**.
- 2^e avertissement : Rencontre avec les parents. L'enfant devra **quitter pour le reste de la journée ou de la semaine selon la gravité du geste. Le coordonnateur juge de la gravité du geste en collaboration avec le directeur des loisirs. La violence physique entraînera une expulsion hebdomadaire immédiate.**
- 3^e avertissement : Avertissement écrit et rencontre avec le coordonnateur. Les parents seront rencontrés une deuxième fois et l'enfant devra **quitter pour le reste de l'été sans remboursement.**

N.B. Le coordonnateur, en collaboration avec le directeur des loisirs, a le droit d'imposer des sanctions selon la gravité du ou des comportements de l'enfant.

6. L'habillement approprié

Il est fortement conseillé d'habiller vos jeunes avec du linge pouvant être sali.

Aussi, pour éviter le risque de blessure, nous **interdisons** le port de « **gougounes** » et de **crocs**. Nous désirons que les jeunes portent des espadrilles afin d'être confortables pour courir.

7. Les services de garde

Veillez prendre note que le service de garde commence à 7h30 et qu'il se termine à 8h30 le matin. Il se continue pour le dîner de 12h00 à 13h00. Enfin, à la fin de la journée, le service de garde est de 15h30 jusqu'à 17h30. Des frais seront chargés aux parents qui arriveront en retard, soit 5\$ par tranche de 10 minutes. **Cet été, le service de garde a lieu sur la surface bétonnée du Centre des loisirs Desjardins.**

Qu'est-ce que c'est :

- Activité semi-structurée ;
- Toujours surveillé ;
- Les enfants peuvent choisir parmi plusieurs activités offertes ;
- La surface est séparée entre les jeux actifs et les jeux passifs.

8. La brigade

Cette année encore, nous offrons le service de brigade pour les jeunes qui traversent la rue Principale et la Route 112. D'ailleurs, nous voulons vous aviser des heures en service :

Matin : 8h15 à 8h30
Midi : 12h00 à 12h15
Après-midi : 12h45 à 13h00
Soir : 15h30 à 15h45

N.B. Si les enfants ne se présentent pas à la brigade durant ces heures, il n'y aura pas d'animateurs pour les faire traverser.

9. Les congés

Le terrain de jeux sera fermé le vendredi 3 juillet ainsi que les vendredis 24 juillet et 31 juillet.

10. Comment rejoindre les animateurs

Pour de plus amples informations, vous pourrez rejoindre le coordonnateur ou les animateurs tout au long de l'été aux coordonnées suivantes :

Janie Vachon	(418) 333-6114 (Maternelle)
Laurie Lévesques	(418) 946-1397 (1 ^{re} année)
Vanessa Cimon	(418) 334-4096 (1 ^{re} année)
Étienne Bertrand	(418) 281-4528 (2-3 ^{ième} année)
Alyssa Poulin/Félix-Antoine Poulin	(418) 427-2451 (2-3 ^{ième} année)
Adrianna Vachon	(418) 333-5218 (4-5-6 ^{ième} année)
Sarah Paré	(418) 331-0176 (animatrice de soutien)
Noah Champagne	(418) 351-0099 (animateur de soutien)
Claudie Doyon	(418) 333-2372 (animatrice de soutien)
Arielle Bédard	(418) 333-6057 (animatrice de soutien)

Coordonnateur :

→ Gabriel Breton Maison : (418) 427-3391 Bureau : (418) 427-2608 Poste 322

Pour toute urgence durant la journée, il vous sera possible de nous rejoindre en tout temps au numéro suivant : **(418) 333-0428**

11. L'endroit pour mettre les manteaux et les autres biens personnels

Afin de respecter les normes établies par le ministère de la Santé publique, les enfants devront déposer leur boîte à lunch et tout autre effet autorisés à l'endroit indiqué dans leur zone de groupe.

12. À mettre dans la boîte à lunch

- Nous souhaitons que chaque enfant amène un chandail long ou un chandail qui servira lorsque nous allons faire du bricolage ;
- Du linge de rechange pourrait être utile pour l'enfant si un incident arrive ;
- De la crème solaire ;
- **Un lunch froid.** (pour éviter les contacts aux micro-ondes)

13. Collations

- Elles ne doivent pas contenir d'arachide ;
- Elles doivent comprendre 1 à 3 bouteilles d'eau par jours ;
- Elles doivent comprendre des aliments nutritifs pour favoriser le maintien de l'énergie de votre enfant ;
- IMPORTANT : Il y a deux collations par jour (une en avant-midi et une en après-midi).

14. Les sorties et les activités spéciales

Il ne faut pas oublier que les sorties et les activités spéciales sont des PRIVILÈGES qui pourraient malheureusement être retirés à un enfant si celui-ci ne respecte pas les règles du camp de jour. Il est évident que d'autres démarches auront été prises avant d'en arriver à cette mesure.

- Il est important d'envoyer tout le matériel demandé pour chaque sortie ou activité à votre enfant.

Note importante : dû à la situation que nous vivons avec la Covid-19, aucune sortie ou activité spéciale n'est planifiée à l'horaire. Il est possible que certaines activités soient ajoutées au courant de l'été. Si la situation actuelle venait qu'à changer, tous les détails seront diffusés sur notre page Facebook et sur le site Web.

15. Covid-19

- Les règles et recommandations dues à la Covid-19 devront être respectées en tout temps. Des manquements répétés à ces règles pourraient mener à l'expulsion de l'enfant, et ce sans remboursement.
- Un enfant ayant un ou plusieurs symptômes de la covid-19 ou s'apparentant à la grippe ne sera pas admis au camp de jour.
- Si un enfant a été exposé à des personnes malades, il ne sera pas admissible au camp de jour.

Pourquoi?

Les règles et recommandations sont mises en place afin de protéger la santé des enfants et des différents intervenants. Le camp de jour doit être un milieu sécuritaire pour tous et tous les intervenants ont à cœur le bien-être des enfants.

N.B. Les règles et les recommandations pouvant changer au courant de l'été, nous essayerons de nous adapter au meilleur des capacités. Vous pouvez également consulter le site Web pour les procédures supplémentaires liées à la Covid-19.

Merci de votre compréhension,

Gabriel Breton coordonnateur du camp de jour

16. L'horaire du camp de jour de l'été 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du lundi 29 juin au 3 juillet <i>(Accueil)</i>	Journée d'accueil 29	30	1	2	Congé fête du Canada 3
Du 6 au 10 juillet	6	7	8	9	10
Du 13 juillet au 17 juillet	13	14	15	16	17
Du 20 juillet au 24 juillet	20	21	22	23	Fermé (congé de la construction pour tous!) 24
Du 27 juillet au 31 juillet	27	28	29	30	Fermé (congé de la construction pour tous!)
Du 3 août au 7 août	3	4	5	6	7
Du 10 août au 14 août <i>Semaine finale</i>	10	11	12	13	Journée finale (pour tous) 14

Prendre note que ce calendrier a été ajusté depuis la sortie du calendrier municipal, donc veuillez vous référer à celui-ci pour le camp de jour d'East Broughton.